## 11. Expressions et mots étrangers

Utilisez les expressions et mots étrangers avec discernement. Lorsque vous les utilisez, assurez-vous qu'ils sont bien en italique, sauf pour les abréviations et les termes courants. On écrira par exemple les termes latins suivants en romain car ils sont couramment employés : «cf.», «et al », «etc. », «ibid.», «NB», «P.-S.», «vs.», «ad hoc», «per capita», «per annum», «versus», «via», «vice versa».

ÉVITEZ	© ÉCRIVEZ
ad valorem	suivant la valeur
ad hoc	adéquat, approprié, idoine
ex ante	au préalable
ex post	après-coup
in abstracto	dans l'abstrait, sans tenir compte de la réalité
in extenso	complètement, intégralement
in extremis	au dernier moment, de justesse
in fine	en fin de compte
in situ	dans son milieu naturel
in vitro	en milieu artificiel
in vivo	dans l'organisme
inter alia	entre autres, notamment
ipso facto	de ce fait, par voie de conséquence
stricto sensu	au sens strict, littéralement
versus	par opposition à, opposé à
via	à travers, par le biais de (mais aller de Paris à Montréal via New York)

**Voir aussi :** Anglicismes les plus fréquents, pp. 50-52 ; Sigles et abréviations, pp. 106-111 ; Caractères italiques et romains, p. 66.



## Extrait de : OECD Style Guide Third Edition

## Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264243439-en

## Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Expressions et mots étrangers », dans *OECD Style Guide : Third Edition*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264243699-11-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

